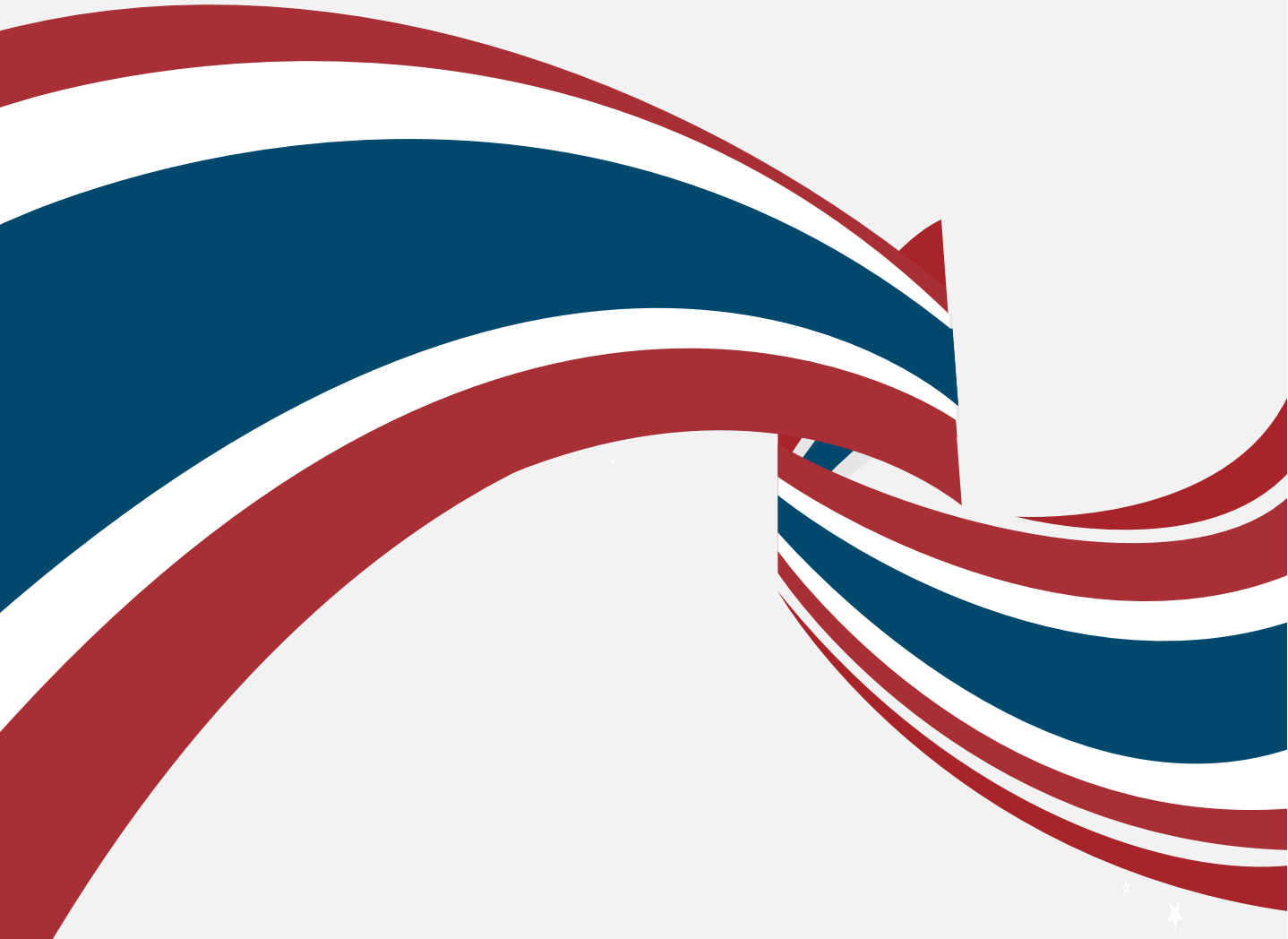


PROGRAMME DE FORMATION 2023



Copropriété pour tous

▶▶▶ **Détail formation : Copropriété pour tous**

Test de positionnement

Introduction

Module 1 : Qu'est-ce qu'un crédit immobilier ?

- Le carnet d'entretien
- Les mutations en copropriété
- Loi Carrez et diagnostique
- L'état daté et le pré-état daté
- L'avis de mutation
- Les créances garanties
- Le droit de priorité en cas de vente de parking privatif
- Immatriculation des copropriété
- Les locations en copropriété – Partie 1
- Les locations en copropriété – Partie 2
- Les locations en copropriété – Partie 3
- Parties communes des bâtiments – Partie 1
- Parties communes des bâtiments – Partie 2
- Parties communes des bâtiments – Partie 3
- Les parties privatives des bâtiments
- Quiz intermédiaires

Module 2 : Assemblée générale, conseil syndical et syndic

- La convocation à l'assemblée générale
- Déroulement de l'assemblée générale
- Le procès-verbal d'assemblée générale
- Qu'est-ce qu'un conseil syndical ?
- L'organisation du conseil syndical
- Les différents rôles du conseil syndical
- Qu'est-ce qu'un syndic ?
- Les différentes missions du syndic – part 1
- Les différentes missions du syndic – part 2
- Quiz intermédiaires

Module 3 : Les charges de copropriété

- Les principes de bases des charges en copropriété
- La répartition des charges entre les propriétaires
- Les différents types de charges en copropriété
- Contentieux et impayés des charges en copropriété – Part 1
- Contentieux et impayés des charges en copropriété – Part 2
- Quiz intermédiaire

Module 4 : Le contrôle des comptes de la copropriété

- Introduction au module contrôle des compte de la copropriété
- Les outils du contrôle des comptes
- Les opérations de contrôle
- La mise en œuvre des contrôles
- Quiz intermédiaires

Conclusion

Test de satisfaction

▶▶▶ Copropriété pour tous

Objectifs

- Apprendre comment gérer l'administration et l'organisation de la copropriété.
- Comprendre ce qu'est une assemblée générale, conseil syndical et syndic
- Connaître les bases des charges de copropriété

Temps moyen de formation

5H39

Public

Professionnels de l'Immobilier ou du crédit

Système d'évaluation

Oui

Type

Formation à distance avec accompagnement possible d'un formateur

Moyens

Pédagogiques

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Coaching à la demande

Cette formation en ligne ne vous laisse pas tout seul. Vous pourrez réserver des séances d'accompagnement en visio-conférence, au jour et à l'heure de votre choix pour recevoir une aide personnalisée.

OPTION INSCRIPTION

Inscription à la demande

Pré requis technique

- Aucun

Technologie

- HTML5
- Norme SCORM

Matériels

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation

- QCM
- Quiz

▶▶▶ **Copropriété pour tous**

Evaluation

Tests en contrôle continu sur plateforme en ligne en cours de formation.

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. L'académie en ligne identifie et vous accompagne dans les démarches de financement

Niveau de granularisation

- 12 leçons .

PROGRAMME

Cette action de formation est une action concourant au développement des compétences réalisée suivant un format à distance.

SEQUENCE A DISTANCE Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour les réaliser Le stagiaire devra réaliser les travaux suivants dans le temps imparti.

Attestation de compétence

Délivrée en fin de stage

▶▶▶ **Accessibilité**

En cas de situation de handicap, une étude de faisabilité pour proposer une formation adaptée sera effectuée.

▶▶▶ **Délais d'accès**

À compter de la validation du devis, le délai d'accès moyen est de 15 jours.

▶▶▶ **Tarifs**

Une proposition tarifaire vous sera adressée par mail après l'entretien de positionnement.

►► **Modalités d'assistance du stagiaire lors de la séquence de formation réalisée à distance**

1/ Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation : L'académie en ligne met à votre disposition le personnel dument compétant et diplômé tout au long de votre formation.

2/ les modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes ;

Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire est accompagné via la plateforme elearning de l'ACADÉMIE EN LIGNE, par e-mail, par téléphone ou via l'application mobile de l'Académie en ligne sur laquelle le stagiaire peut échanger en direct avec son formateur, les autres stagiaires ou l'équipe pédagogique.

Le stagiaire peut contacter l'Académie en ligne par téléphone, du lundi au vendredi de 10h à 17h ou à l'adresse formations@lacademieenligne.fr pour toute assistance d'ordre technique ou pédagogique.

3/ les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.

Une assistance sera apportée au stagiaire dans un délai de 24h ouvrables après l'envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : formations@lacademieenligne.fr

Moyens pédagogiques et techniques mis à disposition du stagiaire :

Dans le cadre de la réalisation de la séquence de la formation réalisée à distance, un accès individuel sera ouvert au nom du stagiaire, sur la plateforme en ligne de l'ACADÉMIE EN LIGNE.

Cette plateforme pédagogique, qui prend la forme d'un Learning Management System (L.M.S) accessible au moyen d'une simple connexion internet, regroupe :

1. Les cours : cours en ligne actualisés, cours vidéo ou audio visionnables en ligne mais non téléchargeables.
2. Les exercices d'évaluation : réalisation d'études de cas et mises en situation professionnelles.

Le(s) formateur(s) utilisera(ont) tous les moyens distanciels informatiques afin de permettre aux stagiaires de suivre pas à pas le déroulement pédagogique de l'action de formation, et d'effectuer les exercices de mise en application proposés.

Evaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de formation :

Chaque complétion d'un chapitre (ex: cours vidéo) de la plateforme de formation à distance est enregistrée et conservée dans la base de donnée MySQL de la plateforme. Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.

Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.

Au cours de la réalisation de la séquence de l'action de formation à distance, les acquis des stagiaires seront évalués grâce à des exercices d'application.

Programme mis à jour le 01 Mars 2023